

MASTER 2 AGOS

Administration et Gestion des Organisations Sportives

Livret de l'étudiant

Année 2012-2013

Secrétariat :

Site Universitaire de Sénart
Bâtiment Filières 1 (FU1)
Bureau o8 (Rdc)
Avenue Pierre Point
77567 LIEUSAIN Cedex

Brigitte Victoire victoire@u-pec.fr

Tél. 01.64.13.51.88

Ouverture du secrétariat aux étudiants

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h15 et 13h45-17h
Mercredi et vendredi : 9h-12h15 et 13h45-16h

Merci de bien vouloir respecter strictement les horaires d'ouverture affichés sur place. Pensez qu'en dehors de ces horaires Brigitte travaille activement *pour vous* !

Responsable pédagogique

Rozenn Martinoia martinoia@u-pec.fr

Directeur des études L3 & Master

Thierry Pijulet tjpijulet@orange.fr

Délégués de promotion

Les étudiants organisent les élections des délégués de promotion (2 délégués + 2 suppléants).

Les délégués assurent les relations avec les étudiants salariés, l'équipe pédagogique ou l'administration de l'Université.

AVERTISSEMENT

Ce livret de l'étudiant a pour vocation de présenter le planning universitaire, les formalités administratives liées aux enseignements ainsi que des données utiles relatives aux contenus des cours. Ces informations sont communiquées aux étudiants afin de les aider à organiser leur travail. Elles sont néanmoins susceptibles d'être adaptées en cours d'année. Ce livret ne constitue donc en aucune manière un document contractuel.

Pour accéder aux services numériques proposés par l'UPEC (consultation de l'emploi du temps, plateforme EPREL de supports de cours en ligne etc.), suivez la procédure d'activation de votre compte étudiant :

<http://www.u-pec.fr/etudiant/services-numeriques/>

ORGANISATION DU MASTER 2

PLANNING DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-2013

1^{ER} SEMESTRE

Cours	[S38-S43]
Congés Toussaint	[S44]
Cours	[S45-S50]
Révisions et rattrapages	S51
Congés Noël	[S52-1]
Contrôles terminaux	S2

2ND SEMESTRE

Stage de 6 mois à partir du 14 janvier 2013

! Le stage ne peut commencer qu'après le retour au secrétariat pédagogique de la convention de stage signée par les parties intéressées.

Mémoire * Dépôt ou réception par courrier au secrétariat pédagogique le lundi 3 juin, avant 15h

! Le dépôt en ière session est réservé aux étudiants ayant validé le 1er semestre et avec l'autorisation de leur directeur.

Soutenances S26

SESSION DE RATTRAPAGE

Contrôles terminaux [S23-25]

Mémoire* Dépôt ou réception par courrier au secrétariat pédagogique le lundi 2 sept., avant 15h

Soutenances [S39]

** Les mémoires sont déposés en 3 exemplaires papier et un exemplaire informatique (format pdf) sur CD-Rom*

Semestre 3 du MASTER AGOS	
UE 9 Connaissance des produits et des acteurs	1. Marketing des loisirs sportifs 2. Professionnalisation et logiques d'intérêts dans les organisations sportives 3. Sport et développement durable
UE 10 Sociologie	1. Projets sportifs urbains, projets urbains : analyse sociologique 2. Contexte juridique et social des marchés du travail sportif en Europe 3. Sociologie politique du sport
UE 11 Travail et entreprise	1. Ethique d'entreprise 2. Gestion des ressources humaines 3. Management de la qualité
UE 12 Communication	1. Communication par le sport 2. Communication publique, des collectivités territoriales et des fédérations sportives 3. <i>Practical English for Sports Events Management and Organisations</i>
Semestre 4 du MASTER AGOS	
UE 13 Professionnalisation	1. Stage (6 mois minimum) 2. Suivi de mémoire 3. Mémoire 4. Méthodologie ! TD dispensé par anticipation au premier semestre

CONSULTATION DE L'EMPLOI DU TEMPS sur internet,

<https://ade.u-pec.fr/jsp/>

Login : etuiutsen

Ne mettez pas de mot de passe cliquez sur Ok

Sélectionnez Projet **UPEC 2012-2013**. Dans la colonne de gauche qui apparaît, cliquez **sur** la flèche jaune correspondant à **Groupes** ; cliquez **sur** la flèche jaune correspondant à **UFR SESS-STAPS SENART** ; puis **sur** la flèche jaune correspondant à **MDS-AGOS** et **dans** la case correspondant à **M2 AGOS**. Cliquez en haut de page sur l'onglet **options**, puis dans la colonne nommée visualisation graphique, sélectionnez **MDS XSEM** puis **OK** afin de faire apparaître l'emploi du temps hebdomadaire. Sélectionnez en bas de page les onglets des jours et semaines qui vous intéressent.

Une version papier de l'emploi du temps de la semaine en cours est toujours affichée à côté du secrétariat pédagogique.

GLOSSAIRE RELATIF AUX MODALITES D'ÉVALUATION

! *Seuls certains éléments du règlement des études sont retenus dans ce glossaire. Pour toute information complémentaire l'étudiant doit se reporter au Règlement des études. En cas de doute interprétatif, c'est la formulation du règlement des études qui prime.*

Régime dérogatoire (RD) (dit « statut salarié »)

Les étudiants attestant d'un volume minimal de 16h de travail hebdomadaire moyen ou inscrits sur la liste ministérielle des "sportifs de haut niveau" peuvent pour demander le statut salarié afin d'adapter le suivi de leurs études à leur emploi du temps professionnel. Les demandes écrites accompagnées d'une copie de contrat de travail sont à remettre au directeur des études **au plus tard le 10 octobre** pour examen et validation ou non de la commission pédagogique. Aucune modification des choix ne pourra être acceptée au-delà de cette date.

Le statut salarié est un régime dérogatoire (RD) qui dispense de la présence aux TD et entraîne l'évaluation en contrôle terminal pour les ECUE choisies. Les étudiants salariés choisissent les matières dans lesquelles ils demandent à bénéficier de ce régime dérogatoire. Ainsi, il est possible grâce au statut salarié d'être en régime dérogatoire dans certaines ECUE et en régime général dans d'autres. Il est de la responsabilité des étudiants salariés de prendre directement contact avec les délégués de promotion afin de connaître les modalités précises du travail demandé en contrôle terminal.

Allègement de formation

Les étudiants estimant avoir déjà validé dans leur cursus une matière similaire à l'un des ECUE au programme du Master 2 peuvent demander une équivalence (contacter le secrétariat pédagogique ou directeur des études afin d'obtenir la liste des documents à fournir **au plus tard le 9 octobre**). Cette demande est examinée par l'enseignant du cours concerné. En cas d'accord l'équivalence octroie la note de 10/20 dans la matière concernée. Cette procédure ne permet donc pas la conservation d'une note précédemment obtenue.

Les étudiants redoublants du Master 2 AGOS doivent remplir un contrat pédagogique, **au plus tard le 6 novembre**. Ils peuvent, s'ils le souhaitent conserver des notes supérieures à 06/20 dans certaines ECUE (se reporter au contrat pédagogique afin de connaître la liste des ECUE pour lesquelles la procédure est possible). Aucune note inférieure ou égale à 06/20 ne peut être conservée.

Contrôle terminal (CT)

Un CT est un contrôle qui se déroule ponctuellement en une ou plusieurs épreuves lors d'une période fixe prévue dès le début de l'année universitaire. Les étudiants en statut salarié reçoivent une convocation. Les dates, lieux et heures sont communiquées par voie d'affichage. Les étudiants doivent se tenir informés des éventuelles modifications (indépendantes de la volonté de l'université). Celles-ci sont communiquées par affichage. Les modalités concrètes de l'évaluation sont communiquées aux étudiants lors des premiers cours du semestre. Aucun rattrapage n'est possible en dehors de la 2^{ème} session.

Contrôle continu (CC)

Un CC est un contrôle qui se déroule avant la période de contrôle terminal. Il se déroule en une ou plusieurs épreuves dont les dates et heures sont communiquées par voie d'affichage aux étudiants sans délai particulier. Ces épreuves se déroulent dans le cadre des douze semaines de cours du semestre. Les modalités concrètes de l'évaluation sont communiquées aux étudiants durant les cours. Une absence à une épreuve de CC, quel qu'en soit le motif, entraîne la note de 00/20 à l'épreuve considérée. Une épreuve réalisée et notée ne peut être annulée, ni rattrapée. Les notes de contrôle continu sont communiquées aux étudiants pour information en fin de semestre mais ne deviennent officielles qu'après la réunion du jury.

Examen sous forme de dossier

Lorsqu'un examen est constitué d'un dossier, celui-ci devra impérativement être rendu sous format papier à la date fixée par l'enseignant. L'enseignant demande fréquemment une copie par mail du dossier mais cette dernière ne dispense pas l'étudiant de déposer un exemplaire papier de son dossier. Un unique envoi par mail sera considéré comme une défaillance à l'examen.

S'il s'agit d'un CC, la date de rendu ne peut être fixée au-delà du dernier jour de la semaine de rattrapage de cours, soit le **16 décembre**. S'il s'agit d'un CT, la date de remise du dossier doit être fixée durant la période des contrôles terminaux, soit entre le 3 et 9 janvier. Tout retard entraîne l'attribution de la note 00/20.

Assiduité

Au-delà de 20% d'absences (par rapport au volume horaire global de l'enseignement) *non justifiées* en travaux dirigés (TD) l'étudiant se verra automatiquement affecter la note de 00/20 au contrôle continu, et ce même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu (cas des ECUE en 100% CC). Les justificatifs d'absence sont examinés par les responsables de promotion de la licence et du Master qui décident de leur recevabilité. Les justificatifs déclarés recevables autorisent l'étudiant à valider son ECUE par le seul contrôle terminal. Les options de l'UE 9 ainsi que l'ECUE d'anglais sont des TD, donc soumis à cette règle. Les autres ECUE sont des cours magistraux (CM) n'impliquant aucune présence obligatoire, hormis lors des contrôles s'ils en contiennent. Les étudiants doivent donc s'informer des dates de ces examens.

Défaillance

Est considéré comme défaillant un étudiant absent lors d'un contrôle terminal. Cette défaillance bloque la validation du semestre et contraint l'étudiant à passer l'ECUE concerné lors de la session de rattrapage. Une défaillance ne peut être compensée par les autres notes en 2^{ème} session : le passage d'un examen est obligatoire pour toute matière.

Exclusion de cours

Un enseignement peut être amené à exclure un étudiant du cours (CM ou TD) pour les motifs suivants : retard ; absence de participation ; nourriture en salle de cours ; usage du téléphone portable ; connexion internet non appropriée. Dans ce cas l'étudiant doit sortir de la salle puis se référer ultérieurement au responsable de la promotion en cas de litige

Fraude

Toute fraude au cours d'un contrôle continu ou terminal (copie, usage de documents non autorisés, plagiat d'une source documentaire non citée dans un dossier ou mémoire...) entraîne la saisie de la commission de discipline et le gel des notes. Aucun relevé de notes ne peut être transmis à l'étudiant tant qu'un avis n'a pas été rendu. L'étudiant encourt jusqu'à 5 ans d'interdiction de tout concours (concours à un emploi de la fonction publique, à une entrée dans une école, au permis de conduire etc....).

Pour tout examen consistant en un travail écrit non surveillé (dossier, fiche de lecture...) les étudiants doivent rédiger de manière manuscrite, sur la page de couverture une attestation de non plagiat comportant les mentions suivantes:

Je soussigné (e)..... atteste

- ne pas avoir eu recours au plagiat dans le document présent ;
- avoir indiqué systématiquement mes sources de manière complète ;
- être informé que le plagiat constitue une fraude ;
- avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de plagiat (cf. La charte des examens à consulter sur le site de l'UPEEC).

Fait le...

Signature

Session de rattrapage

En cas de note inférieure à la moyenne dans un enseignement (ECUE) se situant dans une unité d'enseignement (UE) elle aussi non validée ou en cas de mention "défaillant", l'étudiant dispose d'une session de rattrapage (cf. calendrier). La note retenue est la meilleure des deux notes obtenues (en 1^{ère} session ou en session de rattrapage). La note de première session est automatiquement attribuée pour les ECUE auxquels l'étudiant ne s'est pas représenté à la deuxième session. L'absence de note à la première et à la seconde session entraîne automatiquement la défaillance à la seconde session : l'année ne peut donc pas être validée (sauf cas particulier étudié en jury)

! Un étudiant ne peut pas repasser en session de rattrapage un ECUE se trouvant dans une unité (UE) validée en première session. En d'autres termes, si la moyenne a été obtenue à l'UE, aucun ECUE même inférieur à la moyenne ne peut être repassé.

ECTS ou « crédits »

Un volume d'ECTS est associé à chaque ECUE. Au total, un semestre de master correspond à 30 ECTS. Dans le cas où l'étudiant valide un semestre par compensation entre les notes obtenues dans les diverses UE mais n'obtient pas la moyenne dans *chacune* des matières (ECUE) ou chacune des UE, il est néanmoins crédité de 30 ECTS par décision du jury. En revanche, dans le cas où un étudiant n'obtient pas la moyenne générale au semestre mais valide certaines ECUE, il obtient le volume d'ECTS correspondant à ces dernières.

UE 9 CONNAISSANCE DES PRODUITS ET DES ACTEURS

1. Marketing des loisirs sportifs

18h Enseignante : Catherine Tourre-Malen (Maître de conférences, HDR)
3 ECTS

OBJECTIFS

Sensibiliser les étudiants aux spécificités du marketing des loisirs sportifs et les initier à l'étude de stratégies marketing.

PROGRAMME

Après avoir abordé de façon théorique les spécificités du marketing des loisirs sportifs, il s'agira de faire un zoom sur les notions de segmentation et de cible en s'interrogeant plus particulièrement sur le marketing communautaire et sa traduction dans les loisirs sportifs, sans perdre de vue les éventuels freins liés à ce type de stratégie.

PLAN DU COURS

Généralités

Les spécificités du marketing des services sportifs

Définitions et particularités des services sportifs
Les particularités du « magma mixte » de l'offre de services sportifs

Segments et cibles en matière de loisirs sportifs : quels produits pour quels consommateurs ?

Définitions
Exemples de segmentation du marché des loisirs sportifs
Le marketing gay et le marketing « ethnique » : des pistes envisageables ?

Quelques éléments de réflexion

Le débat français sur les statistiques ethniques
Le sport et l'homosexualité
La reproduction des stéréotypes sexuels

Marketing Mix

Les principales rubriques d'un marketing mix (rappel)
Cas pratiques*

*Les cas pratiques correspondent au travail réalisé, dans le cadre du CC, par les étudiants — par groupe de deux ou trois en fonction du volume de la promotion — sur la base d'un scénario pré-défini (cible de consommateurs, entreprise...). En se mettant dans la peau de la jeune équipe marketing de l'entreprise précisée par le scénario, chaque groupe travaillera sur l'élaboration d'une approche de marketing mix en vue d'une cible (définie par le scénario) en s'attachant plus particulièrement à la politique de produit (esquissé en partie par le scénario) et à la politique de communication. Dans un premier temps il s'agira de procéder, pour les cibles marketing pré-définies par le scénario, à l'analyse de leurs besoins, leurs motivations et leurs freins afin de définir une politique de produit et une politique de communication adaptée. Dans un second temps, il s'agira de s'interroger sur les risques marketing d'un tel projet (image de l'entreprise, cohérence de sa gamme de produits, etc...) et sur les problèmes éthiques qu'il soulève.

Ces cas pratiques seront préparés en cours sur une ou deux séances en fonction du nombre de groupes ; ils feront l'objet d'une présentation orale. L'écrit prendra la forme d'un dossier, devant répondre aux normes de présentation des travaux universitaires : times 12 ; interligne 1,5 ; marges 2,5 cm ; bibliographie, notes de bas de page... Toute citation et tout emprunt devront faire l'objet de références précises. Le volume attendu du document correspond environ 10 000 signes — caractères et espaces compris. La remise du dossier se fera par mail en format PDF (c.tourremalen@wanadoo.fr) contre accusé de réception. Les étudiants en régime dérogatoire seront évalués sur le même type de travail, mais limité à la constitution du dossier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Régime général : 100 % CC (voir ci-dessus)

Régime dérogatoire : 100 % CT (dossier, voir ci-dessus)

2. Professionnalisation et logiques d'intérêts dans les organisations sportives

18h Enseignant : Taieb El Boujjoufi (Maître de conférences)
3 ECTS

OBJECTIFS DU COURS

Introduction à une sociologie historique des dynamiques de « professionnalisation » et des logiques d'intérêt associées (savantes, altruistes, corporatives ou syndicales) pour repenser la genèse et les métamorphoses des groupes de travailleurs ou de spécialistes en tout genre de la manipulation du corps (animateur sportif, entraîneur, enseignant, kinésithérapeute, agent sportif, etc.), qui font carrière ou interviennent (ponctuellement) dans un secteur d'activité social donné (associatif, administratif, pédagogique, etc.). D'où les luttes professionnelles (croisées) d'ordre intra et inter-catégoriel qui seront abordées à travers des études de cas. Tout ne s'y réduit pas qu'à des enjeux purement économiques. La constitution et la délimitation d'une profession ou d'une juridiction — au sens d'une catégorie statistique employée pour recenser la population « active » — suscitent en réalité une multitude de conflits d'intérêt et de compétences quasi insurmontables. Parce que ce que l'on appelle spontanément — au sens juridique du terme — « profession » ou « métier » sont le résultat de luttes collectives antérieures, presque sans fin. C'est là où réside l'importance d'une sociologie historique des organisations sportives : dans l'analyse de ces luttes pacifiques dans la concurrence.

BIBLIOGRAPHIE D'APPUI SELECTIVE

- BASZANGER I., 1990, « Emergence d'un groupe professionnel et travail de légitimation. Le cas des médecins de la douleur », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 32.
- BORY A., 2008, « Perdre son âme ou la racheter ? Enjeux professionnels et organisationnels autour du bénévolat d'entreprise », *Les mondes du travail*, n°5.
- BOURDIEU P. ET BOLTANSKI L., 1975, « Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2.
- Chantelat P. (dir.), 2001, *La professionnalisation des organisations sportives*. Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport.
- CHAPOULIE J.M., 1973, « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, vol. 14, n° 14.
- DEFRANCE J. & EL BOUJOUFI T., 2004, « Construction sociale d'une compétence "médiaco-sportive", entre holisme et spécialisation (années 1910-1950) », *Regards sociologiques*, n° 29.
- DESROSIERES A. & THEVENOT L., 2000, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- FLEURIEL S., 2006, « Le travail dénié et les jeux olympiques : entre passions et intérêts », *Sociétés contemporaines*, n° 63.
- FLEURIEL S. & SCHOTTE M., 2008, *Sportifs en danger. La condition des travailleurs sportifs*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant.
- FREIDSON E., 1984, *La profession médicale*, Paris, Payot.
- HASSENTEUFEL P., 1995, « Les groupes d'intérêt dans l'action publique : l'Etat en interaction », *Pouvoirs*, n° 74.
- HEILBRON S., 1986, « La "professionnalisation" comme concept sociologique et comme stratégies de sociologues », dans *Historiens et sociologues aujourd'hui*, Pas, Editions CNRS.
- HELLY M., 2004, « Les différentes formes d'entreprises associatives », *Sociologies Pratiques*, n°9.
- LUCAS Y. & DUBAR C., 1994, *Genèse & dynamique des groupes professionnels*, Lille, PUL, coll. « Mutations/Sociologie ».
- OFFERLE M., 1994, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien.
- PIOTET F. (s. dir.), 2002, *La révolution des métiers*, Paris, PUF. Voir en particulier Bluteau S., « Professeur d'éducation physique : une discipline scolaire à part entière ou entièrement à part ? », pp. 193-221.
- RUT BUCHER & ANSLEM STRAUSS, 1992, « La dynamique des professions », dans *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan.
- SIMONET-CUSSET T., 2004, « Penser le bénévolat comme travail pour repenser la sociologie du travail », *Revue de l'IREM*, n°44.

MODE D'ÉVALUATION

Régime général : 50% CC (exposé oral + compte rendu écrit) + 50% CT (épreuve sur table)

Régime dérogatoire : 100% CT (devoir sur table)

3. Sport et développement durable

18h Enseignante: Rozenn Martinoa (Maître de conférences, HDR)
3 ECTS

OBJECTIFS

Ce cours a pour objet d'appréhender, derrière les discours, la réalité des pratiques en matière de développement durable, leurs motivations et leurs enjeux.

Après avoir rappelé le projet politique initial sous-jacent au développement durable et mis en perspectives ses orientations contemporaines dans la sphère marchande, on analysera plus particulièrement les pratiques de développement durable dans le champ des pratiques sportives à partir d'études de cas réalisées par les étudiants. De par les concepts, les logiques d'actions qu'il mobilise, ce cours s'articule sur le plan notionnel aux cours d'éthique d'entreprise et de management de la qualité. Son mode d'évaluation sollicite également des compétences en communication.

PROGRAMME

Les séances 1 et 2 (8h), sous la forme de cours magistraux, seront consacrées à une mise en perspective du développement durable d'un point de vue général puis plus particulièrement en matières sportive

Chapitre 1 - Le DD : premiers jalons

Section 1 – Le contexte d'émergence du DD

Section 2 - Le premier rapport du Club de Rome ou Rapport Meadows

Section 3 - Croissance ou développement? Quelques éléments du débat

- 3.1 La distinction entre croissance et développement
- 3.2 Croissance et environnement
 - A/ La courbe de Kuznets environnementale
 - B/ Ses insuffisances et erreurs
- 3.3 Quelques indicateurs de développement
 - A/ Indice de développement humain (IDH)
 - B/ L'empreinte écologique

Section 4 - Le rapport Brundtland (1987)

- 4.1 Une définition consensuelle et plastique
- 4.2 Les trois dimensions du DD
- 4.3 Un alibi de camouflage? L'exemple du *greenwashing*

4.4 Depuis le rapport Brundtland

Section 5 - Sport et DD

Chapitre 2 - Marchandisation et normalisation autour du DD (séance 3)

Section 1 - La prise de pouvoir des entreprises

Section 2 - Le processus de normalisation du DD

Section 3 - Mise en perspective des principales normes

- 3.1 SD 21000
- 3.2 Iso 14001
- 3.3 Iso 26000

Section 4 - Les référentiels et les stratégies de DD dans le sport

- 4.1 La charte « Le sport pour le développement durable »
- 4.2 La « stratégie nationale de développement durable du sport 2010-2013 »
- 4.3 Le label « Développement durable, le sport s'engage »

Les séances 3 et 4 (4h) se feront en demi-groupe et seront consacré à la préparation collective des études de cas.

La séance 5 (6h) sera consacrée à l'exposé, par les étudiants, des études de cas.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES INTERNET

Certains de ces supports documentaires et d'autres, complémentaires, sont disponibles sur EPREL.

- F. Aggeri, O. Godard. 2006. Les entreprises et le développement durable. *Entreprise et Histoire* vol. 4 n°45. pp. 6-19
- C. Aubertin, F. D. Vivien. 2006. *Le développement durable*. La documentation française : Paris.
- M. Dion, D. Wolff et al. 2008. *Le développement durable. Théories et applications au management*. Dunod : Paris.
- F. Durif et al. 2009. "L'opérationnalisation des principes du développement durable. Le cas de Mountain Equipment Co-op". *Revue Française de gestion* n°190. pp. 57-75.
- O. Godard. 2005. « Le développement durable : une mystification ? ». *Mouvements* n°41. pp. 14-23.
- F. D. Vivien. 2005. *Le développement soutenable*. La découverte : Paris.

Site internet

Novethic <http://www.novethic.fr>

Agenda 21 <http://www.agora21.org/dd.html>

De l'éthique sur l'étiquette <http://www.ethique-sur-etiquette.org/>

GRI (Global Reporting Initiative) <http://www.globalreporting.org/Home/LanguageBar/FrenchLanguagePage.htm>

MODE D'EVALUATION

Régime général : 100% CC

Le CC est un travail d'étude de cas réalisé en groupe de 2 étudiants présenté oralement et sous forme d'un dossier. *Voir les modalités détaillées sur EPREL*

Régime dérogatoire : 100% CT

Le CT consiste en un dossier écrit réalisé individuellement à rendre pour le lundi 7 janvier 2013. *Voir les modalités détaillées sur EPREL*

UE 10 SOCIOLOGIE

1. Projets sportifs urbains, projets urbains : analyse sociologique

24h Enseignant : Olivier Pégard (Maître de conférences)

OBJECTIFS

Nous précisons les grandes notions de l'urbanisation liées à la transformation industrielle, économique et politique des villes. L'exemple de l'invention de la ville de Chicago servira d'illustration. Le développement des sports surgit dans le même contexte. Les premiers Jeux Olympiques à Paris en 1900 se dérouleront pendant l'exposition universelle.

Présenter cet intitulé sous la forme d'un séminaire repose sur la volonté d'appréhender le fait sportif comme fait urbain. Seront soulevées des questions en évoquant par exemple des projets d'aménagement qui placent au centre des villes des équipements de divertissement « sports, culture et loisirs ». De tels équipements (stades, bassins nautiques, salles de remise en forme, etc.) sont des éléments structurants au niveau des usages sociaux des espaces et des temps de loisirs marchands et/ou non marchands. Dans la société postfordiste, du stade à la rue, le sport transforme autant la ville qu'il participe à la propagation de nouvelles représentations de soi dans l'espace public. Sport et urbanisation sont historiquement des indicateurs de l'émergence des Etats modernes. A travers l'urbanisation de nouveaux territoires, par exemple le cas des villes nouvelles, nous tenterons d'entrevoir les nouveaux contours du sport dans l'industrie des divertissements.

Destiné à un public d'étudiant de Master 2, ce séminaire doit montrer en quoi le souci de la professionnalisation ne passe pas seulement par une simple logique d'expertise (accumulation de recettes pour bien gérer un équipement), il passe aussi par la production de la réflexivité.

Outre 7 séances de 3h, une journée est prévue le jeudi 11 octobre pour la visite de la ville nouvelle de Sénart avec des étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Paris. Il s'agira notamment d'identifier comment la centralité du « Carré Sénart » a été mise en œuvre. La présence à cette journée est très importante puisqu'elle permettra de confronter des points de vue. Nous rencontrerons des responsables politiques de la ville nouvelle ainsi que des gestionnaires du syndicat d'agglomération nouvelle.

BIBLIOGRAPHIE

- M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, Cours au collège de France, 1977-1978, Htes études, Gallimard, 2003.
- Y. Grafmeyer, Isaac Joseph, *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine* (textes réunis) Champs Flammarion, 2004.
- O. Pégard, « Ethnographie d'une pratique ludique urbaine, le skateboard à Montréal », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, PUF, 1998.
- O. Pégard, « Du stade à la rue : pour une anthropologie des signes publicitaires », *Communication et Langages*, N°142, Armand Colin, 2004.
- O. Pégard, Contagion urbaine chez les enfants de Nike, in Olivier Sirost (dir.), *Le corps extrême dans la société contemporaine*, L'Harmattan, 2005.

MODE D'EVALUATION

Régime général 100% CT (devoir sur table)

Régime dérogatoire : 100% CT (devoir sur table)

2. Contexte juridique et social des marchés du travail sportif en Europe

24h Enseignante : Véréne Chevalier (Maître de conférences)

3 ECTS

OBJECTIFS

L'objectif de ce séminaire est de donner, par différentes approches sociologiques, ethnographiques ou historiques sur des terrains précis, un aperçu des conditions sociales du travail sportif.

Ces interventions ponctuelles devront permettre aux étudiants, en les croisant, de construire leur propre réflexion sur les relations entre sport et travail. Les séances seront donc de 3 heures pour donner à l'intervenant tout le temps nécessaire à l'exposé des questions posées et de leur interprétation (environ 2 heures). Puis le débat résultant de l'interaction avec les étudiants devrait permettre des prolongements et des enrichissements mutuels.

Les séances feront l'objet d'un compte-rendu par groupe d'étudiants (cette tâche constituera une partie du CC).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE (seuls les ouvrages figurent, une bibliographie comprenant des articles et complétée par les intervenants invités sera disponible sur EPREL dès le début du séminaire)

- Augustin JP, 2003, *Le sport et ses métiers : nouvelles pratiques et enjeux d'une professionnalisation*, Paris, Ed. La Découverte, 153 p.
- Beaud S., 2011, *Traîtres à la nation ? Un autre regard sur la grève des Bleus en Afrique du Sud*, Paris, La Découverte, coll. « cahiers libres »
- Bernardeau Moreau D., 2004, *Sociologie des fédérations sportives. La professionnalisation des dirigeants bénévoles*, Paris, L'Harmattan.
- Bertrand J., 2012, *La fabrique des footballeurs*, Paris, La Dispute, coll. « Corps Santé Société »
- Chantelat P. (dir.), 2001, *La professionnalisation des organisations sportives. Nouveaux enjeux, nouveaux débats*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport
- Chauchard JP, Hardy Dubernet AC (dir.), 2003, *La subordination dans le travail*, Cahier travail et emploi, La Documentation française, Ministère des affaires sociales du travail et de la solidarité.
- Lima L. et Mossé P. (dir.), *Le sport comme métier ? Les STAPS des études à l'emploi*, Toulouse, Octarès éditions.
- Dubar, C. et Tripier, P. 1998. *Sociologie des professions*. Paris : Armand Colin.
- Dujarier, M.-A.. 2006. *L'idéal au travail*. Paris : PUF.
- EOSE (European Observatoire of Sport Employment), 2004, *La formation et l'enseignement professionnel dans le domaine du sport dans l'Union européenne : situation, tendances et perspectives*, Vocasport, DG Education et Culture, Contrat n°. 2003-4463/001-001.192 p.
- Faure J-M et Fleuriel S (dir), 2010, *Excellences sportives. Economie d'un capital spécifique*, éditions du croquant.
- Fleuriel S., Schotté M., 2008, *Sportifs en danger. La condition des travailleurs sportifs*, Bellecombes en Bauges, Editions du Croquant.
- Hély M. 2009, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, coll. Le lien social.
- Le Roux N. (dir.), 2002, *L'emploi sportif en France: situation et tendances d'évolution*, étude réalisée pour le ministère de l'éducation nationale, mai 2002, coédition AFRAPS-RUNOPES, 424 p.
- Lebon F., 2009, *Les animateurs socioculturels*, Paris, La découverte, coll. Repères.
- Simonet M. 2010, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute, coll travail et salariat.
- Sorignet P.-E., *Danser. Enquête dans les coulisses d'une vocation*, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte/Poche », 2012, 333 p

MODE D'EVALUATION

Régime général : 50% CC + 50% CT

CC : Celui-ci consiste à effectuer, par groupes préalablement définis (au cours de la séance introductive du séminaire), le compte-rendu (dactylographié maximum 10p) minutieux de l'une des interventions du séminaire. Ce CR, comprendra trois parties, l'une (la plus volumineuse) rendra fidèlement compte des propos de l'auteur lors de son intervention (dans l'organisation de l'argumentaire comme dans les résultats présentés), la seconde partie (séparée de la première) rendra compte des éventuels débats d'interprétation dans le groupe de travail (un résumé de ce que chacun en retire, quitte à ce que certains aspects soient contradictoires), la troisième partie (pour en savoir plus) présentera une bibliographie précise sur les travaux de l'intervenant, et, le cas échéant, d'autres travaux

complémentaires sur le même sujet. Il devra être rendu dans un délai de 15 jours après la séance faisant l'objet du CR, sous forme papier au secrétariat pédagogique contre émargement et sous forme électronique par mail : verene@u-pec.fr.

CT : Devoir sur table lors des partiels du premier semestre sous forme de dissertation synthétique sur les apports du séminaire.

Régime dérogatoire: 100% CT (DST : dissertation synthétique sur les apports du séminaire).

3. Sociologie politique du sport

24h Enseignants : Renaud Laporte (Maître de conférences) & intervenants professionnels du secteur sportifs (anciens étudiants du Master AGOS)

3 ECTS

PROGRAMME

1. Présentation de la thèse de J. M. BROHM
2. Critique de cette thèse
3. Actualité de cette thèse

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU Pierre, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987.
- BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984.
- BROHM Jean-Marie, *Sociologie politique du sport*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992
- BROHM Jean-Marie, PERELMAN Marc, *Le football, une peste émotionnelle : la barbarie des stades*, Paris, Gallimard, 2006.
- DEFrance Jacques, *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, 2003.
- DUNNING Eric, ELIAS Norbert : *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Pocket, Paris, 1998
- OHL Fabien (dir.), *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*, Paris, PUF, 2006.
- POCIELLO Christian (dir.), *Sports et société. Approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, 1981.
- TRAVERT Maxime, *L'envers du stade. Le football, la cité, l'école*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- VASSORT Patrick, *Football et politique. Sociologie historique d'une domination*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- WACQUANT Loïc, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, 2002.

MODE D'EVALUATION

Régime général : 50% CC (compte rendu des interventions) + 50% CT (devoir sur table liés au cours de Renaud Laporte)

Régime dérogatoire : 100% CT (devoir sur table)

UE 11 TRAVAIL ET ENTREPRISES

1. Ethique d'entreprise

24h Enseignante : Rozenn Martinoia (Maître de conférences, HDR)

3ECTS

OBJECTIFS

A travers la RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise) les entreprises s'investissent de la question éthique. Il ne s'agit toutefois nullement de philosophie morale mais bien d'une « éthique de gestion », intégrée dans le management stratégique d'organisations en quête de légitimité, le plus souvent sous la pression de leurs partenaires et sans remettre fondamentalement en cause les logiques économiques qui les guident. Comme l'écrit explicitement la Commission Européenne (2001) : pour les entreprises, la RSE est un « investissement stratégique au cœur de leur stratégie commerciale ».

L'objectif pédagogique est double. D'une part, sur le plan opérationnel et professionnel, il s'agit de connaître les pratiques contemporaines en matière de RSE et d'acquiescer la maîtrise de ses outils (Comment sont construites les démarches RSE ? Comment sont identifiées les « bonnes » pratiques ? Quels indicateurs de performance sociale doivent être produits ? Comment articuler de manière cohérente RSE/ management des ressources humaines/communication interne et communication externe ?). D'autre part, sur un plan plus réflexif, il s'agit de s'interroger sur la nature, la signification et les enjeux de ces nouvelles stratégies (Quelles réalités derrière les affichages ? Que manifestent symboliquement et concrètement les chartes éthiques ou les systèmes de dénonciation dans les entreprises : responsabilisation ou système disciplinaire ? D'où proviennent les différences en matière de RSE entre les entreprises anglo-saxonnes et les firmes françaises ? Quelles différences avec le paternalisme du XIX^{ème} siècle ?).

PROGRAMME

En guise d'introduction : l'éthique dans le management de Patagonia (étude de cas)

Chapitre 1 De la philosophie morale à l'éthique des affaires

- Section 1 - Concepts et réflexions autour de l'éthique
 - Ethique ou morale?
 - La forme et le contenu d'un système éthique
- Section 2 - L'éthique dans les entreprises : du paternalisme à la RSE
 - Le paternalisme
 - L'éthique des affaires
- Section 3 - Ethique et management stratégique des organisations

Chapitre 2 RSE et théorie des parties prenantes

- Section 1 - La RSE
- Section 2 - Le périmètre et l'intensité de la responsabilité sociale des entreprises
 - Les modèles CSR1 et CSR2
 - Le modèle CSP : la synthèse de Carroll
- Section 3 - La théorie des parties prenantes
 - Les parties prenantes
 - LA TPP d'un point de vue opérationnel
 - La TPP d'un point de vue éthique
- Section 4 – Difficultés de la TPP

Chapitre 3 La stratégie éthique de Nike : de la dénégation à la posture proactive (étude de cas)

Chapitre 4 Ethique et performance économique

- Section 1 - Les croyances sur le lien entre éthique et performance économique
- Section 2 - Les tests empiriques
- Section 3 - Autres théories reliant éthique et performance économique

Chapitre 5 La formalisation éthique

- Section 1 - La formalisation éthique et sa portée aux USA
- Section 2 - La formalisation éthique et sa portée en France
- Section 3 - Une explication historique et culturelle des différences entre France et USA
- Section 4 – Du *whistle blowing* (USA) à l'alerte éthique (France)
- Section 5 - Ethique et déontologie
- Section 6 - Les chartes éthiques : contrôle disciplinaire ou responsabilisation ?

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE Des extraits d'articles, d'ouvrages et de documents d'entreprises seront distribués en cours et mis en ligne sur EPREL.

- Ballet J., De Bry F. (2001), *L'Entreprise et l'éthique*, Seuil, Paris.
- Bazin D. (2006), *L'Ethique économique*, Armand Colin, Paris
- Boyer A. (2002), *L'Impossible éthique des entreprises*, Editions d'Organisation, Paris.
- Collectif (2009), *La responsabilité sociale des entreprises françaises*, Hors Série n°41 de la revue *Alternatives économiques*.
- Buchholtz A. K., Carroll A. B. (2006), *Business and Society: Ethics and Stakeholder Management*. South Western, Mason.
- Capron M., Quairel-Lanoizelée F. (2007), *La Responsabilité sociale d'entreprise*, La Découverte, Paris.
- Hommel T. (2006), « Paternalisme et RSE : continuités et discontinuités de deux modes d'organisation industrielle », *Entreprise et Histoire*, n°4, pp. 20-38.

Jorda H. (2009), « Du Paternalisme au managérialisme : les entreprises en quête de responsabilité sociale », *Innovations*, vol. 29, n°1, pp. 149-168.

Martinoia R. (2009), « La Chevalerie économique : la moralisation des capitaines d'industrie selon A. Marshall », Actes du colloque *La RSE une nouvelle régulation du capitalisme?* 4^{ème} congrès du RIODD, Lille.

Mercier S. (1999), *L'Ethique dans les entreprises*, La Découverte, Paris.

Pasquero J., 2000, « Ethique et entreprises : le point de vue américain », in Coté M., Hafsi T. (éds.), *Le Management aujourd'hui : une perspective nord-américaine*, Economica, Paris.

Turcotte M. F., Salmon A. (dir.) (2005), *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*, Presses de l'Université du Québec, Sainte Foye.

MODE D'EVALUATION

Régime général : 100% CC (2 devoirs sur table)

Régime dérogatoire : 100% CT (devoir sur table, travail individuel une feuille A4 de notes autorisée)

2. Gestion des ressources humaines

24h Enseignant : Sébastien Duval (Directeur général des services de la ville de Chennevières-Sur-Marne)
3 ECTS

OBJECTIFS

Ce cours constitue une introduction à la Gestion des Ressources humaines dans le milieu sportif. Il s'agit de pouvoir permettre aux étudiants d'acquiescer les bases en termes de Ressources humaines en vue de leur entrée dans la vie active.

La gestion des ressources humaines (GRH) est un ensemble de pratiques du management ayant pour objectif de mobiliser et développer les ressources humaines pour une plus grande efficacité et efficacité de l'organisation. C'est une activité qui doit tendre à améliorer une communication transverse, tout en faisant respecter l'organigramme de l'entreprise.

La gestion des ressources humaines peut se diviser arbitrairement en deux grandes activités. D'un côté, l'administration des ressources humaines (gestion de la paie, droit du travail, contrat de travail etc.) et de l'autre le développement des ressources humaines (gestion des carrières, gestion des compétences (GPEC), recrutement, formation etc.).

La gestion des ressources humaines permet donc de gérer de nombreux domaines, intervenant à tous les stades de la « vie » des collaborateurs : le recrutement, la gestion des carrières, la formation, La gestion de la paie et des rémunérations, l'évaluation des performances, la gestion des conflits, Les relations sociales et syndicales, la motivation et l'implication du personnel, la communication, les conditions de travail...

La professionnalisation du mouvement sportif est une tendance que l'on peut observer depuis le début des années 2000. Le secteur du sport s'est par ailleurs doté d'une Convention Collective en 2006, celle-ci étant applicable depuis 2008. La gestion du personnel au sein d'une institution, d'un club sportif ou d'une entité relevant du champ d'application de la Convention Collective Nationale du Sport comporte certaines particularités, qu'il s'agisse des différents contrats de travail qu'il soit possible de mettre en oeuvre ou du temps de travail par exemple.

PROGRAMME

Préambule : qu'est ce que la gestion des Ressources humaines ?

A. Les différents aspects de la Gestion des Ressources Humaines

1. Le Recrutement

- a. Cibler son recrutement : fiche de poste et définition de profil
Un outil de Gestion indispensable ; définir les besoins ; cibler les compétences requises ; définition des liens hiérarchiques et place dans l'organigramme ;
- b. L'élaboration du contrat de travail
Une obligation légale ; -Quel contrat choisir ? Quelles clauses obligatoires ? Interdites ?

2. La Gestion de la paie et des rémunérations

Le bulletin de paie : un document obligatoire ; La cohérence des paies entre les différents salariés : une question de survie pour l'entreprise... et le DRH ! ; la maîtrise de la masse salariale : un enjeu essentiel pour l'équilibre des finances de l'entreprise

3. Le temps de travail

- a. La durée du travail – temps de travail effectif, heures supplémentaires et population et temps particuliers
- b. Les repos et congés
- c. La gestion des temps de travail

4. Les relations sociales et la Gestion des conflits

Les conflits dans l'association : le reflet de la société

- a. De l'utilité d'un règlement intérieur
 - b. La représentation du personnel
 - c. Les institutions représentatives du personnel
 - d. Les procédures disciplinaires : un respect indispensable
 - e. Les différents types de rupture du contrat de travail
- Le départ à l'initiative de l'employeur ; le départ à l'initiative du salarié ; l'accord des parties
- f. Les documents à remettre lors du départ du salarié

5. La formation

- a. Les enjeux de la formation
- b. Le cadre légal
- c. La formation à l'initiative de l'employeur
- d. La formation à l'initiative du salarié : le DIF ; le CIF

6. Les écueils

Le travail dissimulé : absence de déclarations obligatoires, de remises de bulletin de paie, dissimulation d'heures de travail... ; Le prêt lucratif et la fourniture lucrative de main-d'œuvre en dehors du cadre légal qui les délimite strictement ; Le marchandage ; La fraude aux revenus de remplacement ; Le cumul irrégulier d'emplois ; L'emploi irrégulier de travailleurs étrangers et le trafic de main-d'œuvre étrangère ; de lourdes sanctions : sanctions pénales, et administratives ; exclusion des aides publiques...

B. La Convention Collective Nationale du Sport

1. De l'utilité de la Convention Collective Nationale du Sport

- a. le rôle d'une convention collective
- b. les autres accords collectifs du sport français

2. La négociation de la convention collective

3. les spécificités de la convention collective du sport

- a. le temps de travail
- b. la paie
- c. les contrats de travail
- d. la formation professionnelle

C. Les emplois publics dans la filière sportive

1. Le statut des fonctionnaires

- a. Les trois fonctions publiques
- b. Les concours

2. Les emplois dans la fonction publique d'état

3. Les emplois dans la fonction publique territoriale

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Peretti J. M. 2010. *Ressources humaines*. Vuibert.

Cadin L., Guérin F et Pigeys. 2007. *Gestion des ressources humaines. Pratique et éléments de théorie*. Dunod.

Herrbach O., Mignonac O., Richebe N. 2009 *Les ressources humaines de A à Z*. Dunod .

Statut des fonctionnaires territoriaux - Questions/réponses pratiques à usage quotidien N° 30 - 08/2012, édition territorial

La GRH dans la fonction publique - Edition 2012 N° 123 - 05/2012, édition territorial

Du management sportif au management territorial, une méthodologie transférable N° 642 - 05/2010, édition territorial

Sites internet

Ministère du travail de l'emploi et de la santé <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/>

Focus RH <http://www.focusrh.com/>

Le site du COSMOS : <http://www.cosmos.asso.fr/>

Le site du CNFPT <http://www.cnfpt.fr>

MODE D'EVALUATION

Régime général : 100% CC (2 DST)

Régime dérogatoire : 100% CT (DST)

3. Management de la qualité

18h Enseignant : Pascal Durand (Directeur Qualité, Assystem France)

2 ECTS

OBJECTIFS

Ce cours est une introduction aux systèmes de management de la qualité régissant le fonctionnement des organisations et entreprises, depuis le socle des normes ISO jusqu'aux concepts de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Il délivre des fondamentaux permettant de cerner les motivations et les dynamiques qualité auxquelles les étudiants seront confrontés dans leur futur professionnel. Les éléments théoriques et normatifs seront illustrés par des études de cas au cours desquelles les étudiants analyseront les orientations prises par des industriels et des organisations du monde du sport.

PROGRAMME

1. Le management qualité et son système
 - Définitions
 - Sa place dans les organisations
 - Les métiers et acteurs de la qualité
2. Les référentiels de management dans les organisations
 - Les normes de management
 - Les directives et normes
 - La responsabilité sociétale des entreprises
3. Usages des référentiels de management dans la production de matériel et article de sport
 - La responsabilité des entreprises de biens sportifs
 - La qualité dans l'évolution de l'offre des produits
 - Image, contribution et empreinte sociétale
 - Les achats responsables
4. Usages des référentiels de management dans les collectivités et complexes sportifs
 - L'écoute client
 - Responsabilité des organismes
 - Prise en compte des contraintes environnementales dans leurs activités
5. Enjeux et freins dans le déploiement des référentiels de management
 - La Responsabilité de l'organisme : de la politique à l'éthique
 - Image, Empreinte, Responsabilité,
 - Contribution sociétale

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Système de management de la qualité NF EN ISO 9001 :2008 -11

Développement durable : L'intégrer pour réussir. Karen Delchet (2007) – AFNOR

Développement durable : De la stratégie à l'opérationnel – Recueil de Norme AFNOR 2007

Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale, Projet ISO 26000 (à paraître)

Lignes directrices pour l'intégration des enjeux du développement durable dans la fonction achats, FD X 50-135 (à paraître)

MODE D'EVALUATION

Régime général : 100% CC. Etudes de cas (modalités précisées en cours)

Régime dérogatoire : 100% CT. Etude de cas. Dossier à rendre le vendredi 11 janvier en deux exemplaires, un exemplaire papier au secrétariat pédagogique et un exemplaire informatique en fichier PDF à l'enseignant. Modalités détaillées transmises ultérieurement par mail et disponibles sur EPREL).

UE 12 COMMUNICATION

1. Communication par le sport : techniques et stratégies

24h Enseignant : Frederick Michéa (Consultant en communication d'entreprise, secteur sportif)
3 ECTS

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est de mettre en perspective les spécificités de la communication sportive en s'appuyant notamment sur différents modèles et stratégies de communication.

PROGRAMME

Partie 1 : Les relations presse

Chapitre 1. Comprendre le fonctionnement du marketing de presse
Chapitre 2. Le panorama médiatique français
Chapitre 3. Pourquoi établir des relations avec la presse ?
Chapitre 4. Les acteurs, leur rôle, gérer ses relations avec les médias

Partie 2 La gestion des risques et la communication de crise

Chapitre 5. Définitions, concepts, caractéristiques et causes
Chapitre 6. Prévoir l'imprévisible
Chapitre 7. La crise est avérée : gérer les différents temps

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Communication d'entreprise : *Le communicator* - MH Westphalen - Dunod

Relations presse : *Pratique des relations presse* - Morel – Dunod

Vivez au mieux vos relations avec les journalistes - Delecourt - Editions du puits fleuri

Crise : *La communication de crise* - V Sartre – Demos Editions

Gérer et décider en situation de crise – C Roux – Dufort – Dunod

MODE D'EVALUATION

Régime général : 100% CC

Régime dérogatoire : 100% CT (*dossier*)

2. Communication publique, des collectivités territoriales et des fédérations sportives

24h Enseignant : Nicolas Mathieu (Responsable marketing, Paris Levallois)
3 ECTS

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est de pouvoir appréhender les méthodes de communication par le sport et pour le sport des organismes publiques et des fédérations. A travers des travaux de recherche ou des analyses sur ses campagnes de communication existantes (communication post Jeux Olympiques des fédérations de Hand Ball, de Judi et de Basket), nous chercherons à comprendre les différentes stratégies de communication, les cibles visées et les différents moyens utilisés.

PROGRAMME

Précisé au début des cours

BIBLIOGRAPHIE

L'organisation de la communication des services publics, Pierre Zémor

La communication structurée au sein de la stratégie d'entreprise, Jean-Pierre Lehnisch

Le sport et les collectivités territoriales, Patrick Bayeux

MODE D'EVALUATION

Régime général : 100% CC

Régime dérogatoire : 100% CT

3. Practical English for Sports Events Management and Organisations

36h Enseignant : Yann Descamps (Docteur, *Attaché Temporaire d'Enseignement et de recherche*)
1 ECTS

COURSE AIMS

The aim of this course, centred on "Sports events management and organisation", is to revise and improve the language skills students have acquired during their previous English courses. Working on press articles, sports literature, and videos will help the students develop both their written and oral abilities.

BIBLIOGRAPHY

BERLAND-DELÉPINE S., *La grammaire anglaise de l'étudiant*, Ophrys, 2000.

CAMBRIDGE, *Advanced Learner's Dictionary*, Third Edition, Cambridge University Press.

FICHAUX F. (dir.), *A to Z : Dictionnaire culturel britannique et américain*, Paris, Ellipses 2004.

LAREYA P. et RIVIERE C. *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman-Pearson, 2003

MURPHY R. *English grammar in use*, Cambridge University Press, 2004.

PERSEC S. et BURGUE J-C, *Grammaire raisonnée 2, Anglais*, Ophrys, 1999.

ROBERT & COLLINS, *dictionnaire français-anglais/anglais-français*, Dictionnaires Le Robert, Paris éd. Senior.

SWAN M., HOUDART F., *Pratique de l'anglais de A à Z*, Paris, Hatier, 2003

THOMPSON L., PINDI J.T, *Anglais Appliqué : Gestion, Economie d'Entreprise, Travail, Ressources Humaines, 2è et 3è cycles*, Paris, Montchrestien, 2001.

VAN ROEY J., GRANGER S., Swallow H. *Dictionnaire des faux amis français-anglais*, Paris, Duculot, 1998.

VINCE J. et CAILLATTE C. *Améliorez votre anglais*, Livre de Poche, 1997.

GRADING SYSTEM

Régime général : 100% CC (1 devoir sur table 60% + 1 présentation orale 40%)

Régime dérogatoire : 100% CT (*devoir sur table*)

UE 13 PROFESSIONNALISATION

1. Stage

3 ECTS

Les étudiants doivent effectuer un stage d'une durée minimum de 6 mois, entre le 14 janvier et le 30 septembre. Les demandes de dérogation (lettre explicative et justificatifs éventuels) concernant la période de stage doivent être transmises en trois exemplaires : auprès du secrétariat pédagogique (victoire@u-pec.fr), du directeur des études (tjpijulet@orange.fr) et de la responsable pédagogique (martinoia@u-pe.fr)

Le stage ne pourra débiter avant la signature par les deux parties de la convention de stage qui précise les modalités et les objectifs de la mission.

PROCEDURE D'OBTENTION DE LA CONVENTION DE STAGE

1. L'étudiant télécharge sur le site de l'UPEC une *demande* de convention de stage.
2. La demande de convention de stage est remplie par Cette dernière la structure de stage et le stagiaire, puis remise au secrétariat accompagnée obligatoirement de l'*attestation de responsabilité civile* couvrant la période de stage.
3. Ces documents sont ensuite proposés à la validation de la responsable pédagogique du responsable du

service stages de l'UFR, qui peuvent, pour des raisons respectivement pédagogiques et administratives, la refuser ou demander des modifications.

4. Lorsque ce double accord est obtenu, la convention de stage proprement dite est alors éditée. Elle doit être signée par l'étudiant, le tuteur, le responsable de la structure d'accueil, la responsable pédagogique et le directeur UFR.

SUIVI DE STAGE

Le suivi de stage est destiné à accompagner les étudiants dans leur insertion professionnelle.

Dans le cadre du suivi de stage, chaque étudiant, qu'il soit inscrit en régime général ou en régime dérogatoire, bénéficie d'un entretien individualisé afin de préparer la stratégie de recherche de stage, en cohérence avec le projet professionnel de l'étudiant. Cet entretien aura lieu en septembre et octobre 2012.

Durant la période de stage, le responsable du suivi de stage entrera en contact avec le tuteur afin de connaître le déroulement de la mission, et, en cas échéant, avec l'étudiant. Ce dernier peut à tout moment la solliciter pour discuter d'un éventuel problème qui surviendrait durant son stage (problèmes relationnels, mission ne correspondant pas aux engagements figurant sur la convention de stage, souhait d'interrompre le stage etc.)

VALIDATION DU STAGE

Le stage est validé par

- La remise auprès du secrétariat pédagogique (le 1^{er} juillet au plus tard, si l'étudiant est en mesure de valider son année en première session, le 2 septembre au plus tard, en seconde session) d'une attestation de l'employeur indiquant que la durée de 6 mois a bien été respectée et d'une fiche d'évaluation de l'étudiant par le tuteur. En cas de rupture de contrat avant cette période, la situation est examinée au cas par cas.
- Le rendu de rapports d'étape dont les attendus, les dates et les modalités de rendu seront précisés par mail et sur EPREL aux étudiants.

2. Suivi de mémoire

3 ECTS

Les étudiants réalisent un mémoire de recherches sous la direction d'un directeur. Ce dernier attribue une note exprimant non pas la qualité du mémoire mais la qualité du suivi de mémoire (organisation régulière du travail, réalisation des travaux intermédiaires demandés par le directeur etc.)

3. Mémoire : rédaction et soutenance

21 ECTS

Le mémoire peut être purement bibliographique ou s'appuyer sur une enquête de terrain. Il n'est pas nécessairement en lien direct avec le stage de l'étudiant. Sa notation est constituée d'une note de soutenance orale (20%) et d'une note d'écrit (80%). Les attendus du mémoire sont résumés à la fin du livret de l'étudiant.

4. Méthodologie

18h Enseignants : Rozenn Martinoia et Olivier Pégard (Maitres de conférences)

3 ECTS

Ce cours, dispensé sous la forme de travaux dirigés à présence obligatoire pour les étudiants inscrits en régime général, à pour but de permettre aux étudiants de s'approprier les outils et les méthodes de construction d'un mémoire. Il est **dispensé par anticipation au premier semestre**.

MODE D'EVALUATION

Régime général : 100% CC

Régime dérogatoire : 100% CT

Cahier des charges du mémoire de MASTER 2

EXIGENCES DE FORME		
	Exigences	Erreurs les plus fréquentes
Page de garde	Doivent apparaître : nom/prénom, titre, année, diplôme, université, directeur du mémoire	Incomplète
Normes de présentation	Texte justifié, pages numérotées, police Times 11, interligne 1,5, parties numérotées et hiérarchisées	Non respect des normes : police, taille, marges...
Bibliographie	Exhaustivité des références, respect des normes de présentation de la bibliographie.	Non respect des normes / Références incomplètes
Références / source/données	Doivent être indiquées suivant les normes de présentation (note de bas de page en Times 10, interligne simple) et de manière complète.	Sources des données ou citations absentes
Tableaux / Graphiques	Présentation : numérotation des tableaux et graphiques + titres + sources des données + légendes	Absence des sources des données / Non respect de la présentation
Annexes	Doivent être paginées dans la continuité du mémoire. Chaque annexe est numérotée. Indiquer la présence d'annexe dans le sommaire et faire un sommaire des annexes en sus s'il y en a beaucoup.	Non respect des normes de présentation
Citations	Présentation : présence de " " + note de bas de page avec références complètes (avec n° de page(s)). Forme à respecter identique à la bibliographie	Pas de " " - pas les références Forme non rigoureuse
Sommaire	Situé au début du mémoire Ne comporte que les titres principaux, avec indication des numéros de page.	Absence des numéros de page / Présentation confuse
Table des matières	Situé à la fin du mémoire. Doit contenir l'ensemble des niveaux de titres, avec Indication des numéros des pages	Absence de table des matières
Rédaction	Syntaxe correcte, vocabulaire adapté et précis, correction de l'orthographe, de la grammaire et des accents.	Fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe fréquentes / Vocabulaire inapproprié ou imprécis
Volume	70 pages +/- 20% (hors annexes)	
EXIGENCES DE FOND		
	Exigences	Erreurs les plus fréquentes
"Esprit" du mémoire	En partant d'un thème (lié ou non au stage), être capable de mettre en place une démarche de réflexion personnelle approfondie et construite sur un aspect de ce thème, et non rester sur une description approfondie d'un thème très vague ou d'une situation de stage.	Confusion entre rapport de stage et mémoire /Description sans analyse ni réflexion/ Thème trop vague, trop large / Réflexion superficielle, sans profondeur
Problématique	Etre capable, à partir d'un thème, de mettre en place un questionnement fondé sur un cadre théorique solide	Pas de démarche de réflexion : absence de question mais simple "thème" / question sans fondement
Construction du mémoire	Etre capable de mettre en place un plan cohérent, articulant les différentes parties de manière logique et suivant un fil conducteur permettant de répondre à la problématique. Ne pas faire un plan descriptif mais un plan permettant une vraie réflexion. Les parties du mémoire doivent apporter quelque chose à la problématique.	Accumulation de parties sans lien ou dans un ordre illogique /Accumulation de parties "plaquées" sans réel intérêt / problématique type "catalogue" sur un thème très large ou "dossiers-exposés" documentés mais non problématisés

Introduction	Doit comprendre au minimum : contextualisation du thème et du sujet plus précisément, quelques mots sur l'approche choisie, questionnement, problématique, annonce du plan	Introduction sans lien explicite avec le sujet, généralités sans intérêt.
Développement	Chaque partie et/ou chapitres du mémoire doit comporter une introduction et une conclusion (transition) qui permette de comprendre l'articulation et la progression de la réflexion entre les parties.	Présentation "catalogue" avec succession de parties non construites et non articulées.
Conclusion	Doit reprendre rapidement les grandes parties du travail, présenter les principales réponses apportées mais aussi les limites et difficultés du travail.	Conclusion hors-sujet : ne répond pas à la question de départ / Conclusion ne reposant pas sur des éléments de réponse du mémoire
Cadre théorique	Etre capable d'utiliser un cadre théorique en s'appuyant sur des définitions, des concepts. Contextualiser le sujet par des références d'auteurs précises et /ou des données.	Aucune donnée ni référence ou inadaptée Se limite à des "vérités" et certitudes sans fondements, à des impressions de sens commun, ou à des généralités très imprécises Appel trop allusif à des auteurs
Termes clés / concepts / notions	Définir les termes clés du mémoire en s'appuyant sur des définitions et concepts d'auteurs. Être très précis. Faire des choix pertinents au regard de la problématique dans les concepts et définitions utilisés.	Pas de définition des termes clés ou très vagues Aucun concept ou notion utilisé ou choix inopportuns
Citations / définitions	Choisir pertinemment des citations et définitions (une citation d'auteur ne peut en aucun cas faire figure d'argument ; tout argument est issu de votre réflexion et une citation n'est là que pour illustrer votre propos, pas pour le remplacer). Comprendre et s'approprier définitions et concepts simples	Citations ou définitions inadaptées "Plaquage" de citations ou « définitions » sans réelle utilisation / travail
Réflexion / distanciation / regard critique	Faire des efforts de réflexion et d'analyse. Adopter une démarche critique, prendre de la distance par rapport à son objet, aux intuitions, aux affirmations des acteurs. Argumenter	Se limite à une approche descriptive sans recul ni réflexion Manque de distance / discours de sens commun ("valeurs" du sport par exemple) Mémoire « argumentaire de vente »
Matériaux	Produire et/ou collecter des données qualitatives et/ou quantitatives. Analyser et traiter ces données ou réaliser une analyse documentaire théorique sur des sources solides (ouvrages, revues scientifiques)	Absence de support théorique ou empirique
Méthodologie	Réaliser un chapitre ou une section méthodologique présentant l'analyse documentaire et/ou l'enquête, ses conditions de réalisation, l'échantillon...	Pas d'explicitation de la méthodo / enquête Manque de rigueur dans la construction ou la passation de l'enquête
Résultats	Présenter les modalités de traitement, les principaux résultats (en cas d'enquête importante, le détail des résultats peut être relégué en annexe). Les résultats bruts sont insuffisants: ils doivent être analysés, commentés et leur apport pour le traitement de la problématique doit être clairement justifié	Pas d'indications sur l'obtention /Manque de rigueur (% sur effectifs réduits...) /Accumulation de résultats sans intérêt pour la problématique
Bibliographie	Choix bibliographiques pertinents au regard de la problématique. Utilisation, même peu approfondie, de toutes les références citées en bibliographie	Bibliographie inadaptée /Références non utilisées dans le mémoire
Annexes	Choix des annexes pertinent : préciser l'intérêt des annexes Utilisation dans le mémoire des éléments intéressants des annexes.	Accumulation d'annexes sans intérêt Pas de références aux annexes dans le mémoire/ "tri" des annexes laissé au lecteur

Bibliographie et notes de bas de page : norme de présentation

La bibliographie recense toutes les références citées dans le mémoire. Elles doivent être alors classées par ordre alphabétique des NOMS d'auteurs (et non pas des prénoms). Si plusieurs références d'un même auteur apparaissent dans votre bibliographie, il faut les classer par ordre chronologique (de la plus ancienne à la plus récente).

Les références bibliographiques ne sont pas notées de la même manière, selon qu'il s'agit d'un ouvrage ou d'un article.

Ouvrage

BOURDIEU P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

Pour les ouvrages anglophones, écrivez chaque mot du titre (sauf les articles : « the, « of », etc.) avec une majuscule :

KYMLICKA W., *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Oxford University Press, 1996.

Ouvrage collectif

CROZIER M., FRIEDBERG E., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

Lorsqu'il n'y a que deux ou trois auteurs, notez tous les noms et, au-delà de trois, indiquez le nom de l'auteur principal suivi de la mention « *et. al.* ».

Ouvrage dirigé

RIOUX J. P., SIRINELLI J. F. (dir.), *Histoire culturelle de la France*, 4 tomes, Paris, Seuil, 2005.

Pour les ouvrages anglophones, remplacez (dir.) par (ed.) si un seul directeur, et par (eds.) si deux ou plusieurs directeurs.

Chapitre d'ouvrage

BAECHLER J., « Groupes et sociabilité », in BOUDON R. (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, PUF, 1992, pp. 57-96.

Article

POLLAK M., « La planification des sciences sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, Juin 1976, pp. 105-121.

Mémoire ou thèse

BRUYN (de) F., *Itinéraires biographiques dans la pratique du sport en compétition. Exemple de méthodologie d'enquête chez les nageurs*, Mémoire de DEA (dir. M. Cosio), Université Paris X-Nanterre, 2001.

Actes de colloque

LAGOUTTE J., « L'usage des sciences dans les milieux équestres français », in *Des chevaux et des Hommes*, Avignon, Actes du colloque des 21-22 janvier 1988, Textes réunis par Digard J. P., Lausanne, Favre, pp. 120-128, 1988.

NB : Débrouillez-vous pour trouver le titre de la revue et, pour les livres, l'éditeur et le lieu d'édition (qui n'est pas toujours Paris). *Le lieu d'édition n'est pas le lieu où est située l'imprimerie qui a fabriqué le livre.*

Ressources internet

Les ressources internet doivent être utilisées avec prudence. Les sites d'organismes publics ou de recherche (CNRS, INSEE, Ministères) peuvent être considérés comme des sources de données fiables. En revanche, les sites personnels ou collaboratifs tels que *wikipedia* sont fortement déconseillés. Si la tentation de les utiliser est trop forte, cherchez systématiquement à vérifier ou à recouper les informations récoltées à travers d'autres sources documentaires.

Les sources documentaires issues d'internet doivent être présentées séparément de la bibliographie proprement dite. En plus de l'adresse du site, vous indiquerez l'intitulé du site, le titre du document, l'auteur (si indiqué) ainsi que la date de consultation du site.